



## Specific Absorption Rate Data

### Rino® 110/120/130/520HCx/530HCx

This model wireless radio meets the requirements for exposure to radio waves, as set by the Federal Communications Commission (FCC) and Industry Canada. Your wireless radio is a radio transmitter and receiver. It is designed and manufactured not to exceed limits for exposure to radio frequency (RF) energy set by the FCC of the U.S. Government and by the Canadian regulatory authorities. These limits are part of the comprehensive guidelines and establish permitted levels of RF energy for the general population. The guidelines are based on standards that were developed by independent scientific organizations through periodic and thorough evaluation of scientific studies. The standards include a substantial safety margin designed to assure the safety of all persons, regardless of age or health.

The exposure standard for wireless radios employs a unit of measurement known as the Specific Absorption Rate (SAR). The SAR limit set by the FCC and by the Canadian regulatory authorities is 1.6 watts/kg (W/kg). Tests for SAR are conducted using standard operating positions accepted by the FCC and by Industry Canada with the radio transmitting at its highest certified power level in all tested frequency bands. Although the SAR is determined at the highest certified power level, the actual SAR level of the radio while operating can be well below the maximum value.

Before a radio model is available for sale to the public in the U.S. and Canada, it must be tested and certified to the FCC and Industry Canada that it does not exceed the limit established by each government for safe exposure. The tests are performed in positions and locations (for example, at the mouth and worn on the body) reported to the FCC and available for review by Industry Canada. The highest SAR value for this product when tested for use in the face held position and when worn on the body, are listed in the following table.

Product	Face-held	Body-worn (as described in the Owner's Manual)
Rino 110 Rino 120 Rino 130	1.12 W/kg	1.03 W/kg
Rino 520HCx Rino 530HCx	1.48 W/kg	1.54 W/kg

While there may be differences between the SAR levels of various products and at various positions, they all meet the governmental requirements for safe exposure. Please note that improvements to this product model could cause differences in the SAR value for later products; in all cases, products are designed to be within the guidelines.



**NOTE:** In the United States and Canada, the SAR limit for transmitting devices used by the public is 1.6 W/kg averaged over one gram of tissue. The standard incorporates a substantial margin of safety to give additional protection for the public and to account for any variations in measurements.



## Données relatives au débit d'absorption spécifique Rino® 110/120/130/520HCx/530HCx

Cette radio sans fil répond aux critères d'exposition aux ondes radio définis par la Commission fédérale américaine des Télécommunications (FCC) et Industry Canada. Votre radio sans fil est un émetteur et récepteur radio. Elle a été conçue et produite dans l'optique de ne pas dépasser les limites d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) déterminées par la FCC du gouvernement américain et par les autorités de réglementation canadiennes. Ces limites sont définies dans les directives détaillées et établissent les niveaux de fréquence radioélectrique autorisés pour toute population. Ces directives sont définies selon les normes élaborées par des organisations scientifiques indépendantes grâce à des évaluations régulières et approfondies d'études scientifiques. Ces normes comprennent une marge de sécurité importante visant à assurer la sécurité de tous les individus, quel que soient leur âge et leur état de santé.

La norme d'exposition applicable aux radios sans fil utilise une unité de mesure appelée le Débit d'Absorption Spécifique (DAS). La limite DAS établie par la FCC et par les autorités de réglementation canadiennes est de 1,6 watts/kg (W/kg). Des tests pour mesurer le DAS sont réalisés à l'aide de positions de fonctionnement normalisées agréées par la FCC et par Industry Canada avec une transmission radio à son niveau de puissance certifié maximum dans toutes les bandes de fréquence testées. Bien que le DAS soit défini à sa plus haute puissance certifiée, le niveau actuel du DAS de la radio en fonctionnement peut être bien inférieur à la valeur maximale.

Avant qu'un modèle de radio soit commercialisé auprès du grand public aux Etats-Unis et au Canada, il doit obligatoirement être testé ; la FCC et Industry Canada doivent également certifier que le produit ne dépasse pas la limite établie par les gouvernements respectifs en termes d'exigences de sécurité quant à l'exposition aux ondes. Ces tests sont réalisés en tenant compte des positions et localisations (par exemple, lorsque l'appareil est situé au niveau de la bouche ou qu'il est porté à même le corps) ; ces informations sont transmises à la FCC et passées en revue par Industry Canada. Vous trouverez dans le tableau suivant la liste des valeurs maximales du DAS relatives à ce produit pour une utilisation à proximité du visage et dans le cas où l'appareil est porté à même le corps.

Produit	Exposition visage	Exposition corps (comme spécifié dans le manuel d'utilisation)
Rino 110 Rino 120 Rino 130	1,12 W/kg	1,03 W/kg
Rino 520HCx Rino 530HCx	1,48 W/kg	1,54 W/kg

Bien qu'il y ait des différences entre les niveaux de DAS de divers produits et selon les différentes positions, tous les modèles répondent aux critères établis par les gouvernements en matière d'exigences de sécurité quant à l'exposition aux ondes. Notez que les améliorations de ce modèle peuvent provoquer des différences entre les valeurs DAS pour les produits à venir ; dans tous les cas, ils sont conçus conformément aux directives applicables.



**REMARQUE** : aux Etats-Unis et au Canada, la limite du DAS relatives aux appareils de transmission utilisés par le public est de 1,6 W/kg en moyenne pour un gramme de tissu. La norme définit une marge de sécurité importante visant à fournir une protection supplémentaire au public et à tenir compte de toute modification éventuelle en matière de mesures.